

## prêt de consommation d'actions

Par **juliette**, le **30/04/2009** à **18:03**

Bonjour

J'ai un long cas pratique à faire sur une société anonyme. Je l'ai presque fini mais je cale sur une question qui traite de la notion de "prêt de consommation d'actions"  
Quelq'un pourrait il m'expliquer cette notion et me dire en quoi elles sont licites et illicites ?

Merci d'avance.

ps: je n'ai pas encore fait le cours sur les SA, dans le code de commerce j'ai rien trouvé sur le prêt de consommation d'actions, ni dans mon livre.